

City Roul' BiZ

La voiture en libre-service et
mutualisée :

l'alternative économique et écologique
à la voiture de service





L'autopartage

- Apparu dans les années 80 en Suisse et implanté en France depuis 1999
- L'autopartage est un service de location courte durée de véhicules en libre-service (24h/24, 7j/7), à la disposition d'utilisateurs abonnés
- Un concept original qui contribue à l'évolution des mentalités quant à la mobilité et à l'automobile





Le principe

- L'opérateur d'autopartage met à la disposition de ses abonnés une flotte de véhicules accessibles en libre-service 24h/7j répartis en différentes stations dans la ville.
- Tous les coûts et la gestion des véhicules (achat, entretien, assurance...) sont transférés à l'opérateur, même le carburant.
- En fin de mois, l'utilisateur reçoit une facture calculée en fonction de son utilisation des véhicules : coût horaire + tarif kilométrique.



Permettre aux usagers de disposer d'un véhicule sans en subir les inconvénients



L'autopartage & les entreprises

- Jusqu'alors, l'autopartage était principalement pensé comme un service à destination des particuliers.
- Aujourd'hui, la voiture en libre-service séduit les entreprises avec pour principaux arguments :
 - la rationalisation des flottes automobiles et plus largement de la mobilité professionnelle
 - la réduction de l'empreinte carbone.



City Roul'



- 25 véhicules :
Twingo, Clio, Mégane, Kangoo, Utilitaires & Mini-One
- 18 stations à Rennes
- 350 abonnés particuliers et professionnels



Au cœur du développement durable

- 1 voiture en libre-service = 10 voitures en moins
- Un fonctionnement ancré dans la chaîne de mobilité rennaise et bretonne
- Des véhicules électriques intégreront notre parc dans le cadre du Plan Véhicules Verts Breton.



Comment ça marche ?

1. Abonnez-vous

2. Réservez sur **CityRoul.com**
1 mois ou 5 minutes à l'avance

3. Accédez au véhicule réservé
dans la station choisie



4. Ouvrez le véhicule avec votre
carte City Roul' et conduisez

5. Ramenez le véhicule
à la station de départ



6. L'abonnement et vos
consommations sont prélevés en
fin de mois





Une offre BiZ sur-mesure

Nous accompagnons les entreprises dans la définition de leurs besoins de véhicules libre-service.

La taille de l'entreprise, la fréquence et la typologie de ses déplacements nous permettent de déterminer la configuration la plus adaptée :

- Utilisation des véhicules libre-service du parc City Roul'
- Mise en place de véhicule(s) libre-service dédié à l'entreprise



Avantages pour l'entreprise

- Une optimisation économique de la mobilité :
 - le temps et les budgets consacrés à la gestion des déplacements sont réduits et maîtrisés
 - la taille du parc automobile peut être réduite
 - la charge fiscale (TVTS...) diminue
- Une amélioration du bilan écologique de l'entreprise :
 - l'utilisation des véhicules est rationalisée
 - les salariés utilisent davantage les transports en commun

... tout en gardant souplesse et flexibilité

Merci de votre attention...

City Roul'

12, quai Duguay Trouin

35000 RENNES

Tél : 02 99 67 01 35

info@cityroul.com

www.cityroul.com

